

EXPLORATION ET EXPLOITATION DE L'URANIUM : LE CREAT RECOMMANDE UN MORATOIRE PERMANENT

Rouyn-Noranda, le 1^{er} décembre 2014 – Dans son mémoire présenté vendredi dernier aux audiences du BAPE sur la filière uranifère, le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) recommande au gouvernement d'instaurer un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium au Québec. Selon le CREAT, les avantages liés à l'exploitation et à l'utilisation de la ressource sont plus faibles que les effets négatifs pour les régions québécoises tout au long du cycle de vie de la filière uranifère.

C'est en s'appuyant sur les principes de la Loi sur le développement durable que le CREAT en est venu à cette conclusion. Il s'est particulièrement attardé dans son analyse à cinq des seize principes de la Loi: (1) santé et qualité de vie, (2) équité et solidarité sociale, (3) efficacité économique (4), précaution et (5) production et consommation responsable.

Pour l'organisme, le concept de développement durable prend un sens tout à fait particulier lorsqu'il est question d'uranium. En effet, en raison de l'échelle de temps considérable dont il faut tenir compte pour l'analyse du cycle de vie complet de cette filière, il devient presque impossible d'en justifier le développement vu les enjeux que cela soulève en terme d'équité intergénérationnelle et d'efficacité économique.

Selon Clémentine Cornille, directrice générale du CREAT, « il faudrait que l'exploitation de l'uranium soit extrêmement profitable au Québec pour que cette filière puisse respecter le principe d'équité intergénérationnelle. En effet, de nombreuses générations devront subir les risques et les coûts de la filière uranifère essentiellement pour la gestion des résidus, et ce, sans bénéfices. »

À la lumière de ces constats, le CREAT considère que l'exploitation de l'uranium ne représente pas une orientation durable pour le Québec. En outre, la société québécoise peut compter sur un éventail de possibilités, d'innovations et de projets porteurs pour stimuler l'économie – des choix qui seraient bien plus gagnants à long terme pour toutes les régions et pour les communautés autochtones.

Le mémoire du CREAT est disponible en ligne : <http://www.creat08.ca/pdf/publications/memoire20141030.pdf>